

**AMIP**

**Revue de presse hebdomadaire  
n°239**

**Semaine : du 07 novembre au 25 novembre 2011**

**Cette revue de presse est réservée exclusivement aux membres de l'AMIP pour usage interne**

## **Les échos quotidien du 10/11/11**

### **Le business du générique grippé**

**En 2010, les génériques ont pesé 27.6% du volume et 28.3% de la valeur des ventes privées**

**Le rapport du conseil de la concurrence pointe les difficultés du secteur et particulièrement des fabricants de génériques.**

Les génériqueurs marocains viennent de remporter une bataille, mais pas la guerre. Il y a quelques mois, l'Association marocaine du médicament générique (AMMG) saisissait le Conseil de la Concurrence pour que ce dernier révèle les difficultés qu'ont les industriels génériqueurs marocains à faire survivre leur activité. C'est maintenant chose faite avec la publication de la désormais célèbre «Étude sur la concurrentiabilité du secteur de l'industrie pharmaceutique au Maroc», commanditée donc par le Conseil de la concurrence et réalisée par le cabinet SIS Consultants. Le document consacre ainsi une partie non négligeable de son contenu à la difficulté des génériqueurs de se tailler une part du gâteau. En 2010, les génériques n'ont pesé que 27,6% du volume des ventes réalisées par les pharmacies et 28,3% en valeur. Sur les 8 milliards de DH de chiffre d'affaires réalisé par les ventes privées de médicaments au Maroc, seuls 2,3 milliards de DH reviennent donc aux fabricants locaux de génériques. D'après nos informations, l'année 2011 devrait se clôturer sur cette même tendance...

## **Aujourd'hui le maroc du 10/11/11**

### **Rappel de six médicaments à base de métopropramide**

Le ministère de la santé avait publié le 2 novembre un communiqué dans lequel il annonçait la suspension des autorisations de mise sur le marché (AMM) et le rappel des lots pédiatriques des médicaments à base de «Métopropramide» prescrit dans le traitement préventif des vomissements. Les médicaments à base de «Métopropramide» mis en cause sont au nombre de 6 : Pimpéran, Clopram, Metagliz, Pramidol, Vomistop, Digestine. Cette décision fait suite à la prépondérance des effets indésirables neurologiques et les risques de mésusage chez l'enfant. Ces médicaments peuvent être à l'origine de mouvements anormaux de la tête et du cou (spasmes du visage, contraction des mâchoires, mouvements anormaux des yeux, difficulté pour avaler ou pour parler, torticolis ...).

## **L'économiste du 15/11/11**

### **Pharmaciens: Encore des batailles électorales**

**Une direction bicéphale à la tête de Fédération**

**Kamal Belhaj Soulami vs Oualid Amri**

**Un conseil fédéral pour le 30 novembre prochain**

LA tension monte d'un cran chez les pharmaciens. La Fédération nationale des syndicats des pharmaciens du Maroc se retrouve aujourd'hui avec deux

présidents à sa tête : Kamal Belhaj Soulami vs Oualid Amri. Preuves à l'appui, les deux parties se livrent bataille par communiqués interposés. Ainsi, Kamal Belhaj Soulami cri au mensonge et à l'ignorance méprisable des statuts. «Les statuts sont clairs. Je ne suis ni démissionnaire ni ayant aucun empêchement pour assurer mes responsabilités de président. J'assumerai mes responsabilités jusqu'à la fin de mon mandat en juillet 2012. Les membres du bureau qui le veulent peuvent toujours démissionner, l'assemblée générale procédera à leur remplacement», fustige-t-il dans une circulaire adressée aux présidents des syndicats...

### **Le soir du 16/11/11**

#### **Signaler les effets indésirables**

**Les scandales médicaux, dont celui du Mediator, remettent en question la problématique de déclaration des effets indésirables. Est-ce la responsabilité uniquement des médecins ou de l'industrie pharmaceutique ? Entretien avec Rajaâ Benkirane, responsable du Centre national de pharmacovigilance.**

**La question sur la responsabilité de la notification en pharmacovigilance se pose avec acuité. Elle sera abordée lors du congrès de la Société marocaine de pharmacovigilance qui se tiendra en décembre prochain. La déclaration des effets indésirables et toxiques des médicaments est-elle uniquement de la responsabilité des médecins ?**

La responsabilité incombe à tous les professionnels de santé à savoir médecins, pharmaciens et infirmiers. Le patient peut également y contribuer en nous déclarant tous les effets indésirables médicamenteux qu'il présente. Je crois qu'il faut impliquer le patient dans la notification, car il est le mieux placé pour décrire les symptômes qu'il a présenté en donnant le maximum de précisions. Il faut le pousser à déclarer ce qu'il ressent, c'est le premier maillon de la chaîne du processus de notification. A cet effet, le Centre de pharmacovigilance de Rabat dispose d'un médecin spécialiste en pharmaco-toxicologie qui assure la garde 24H/24 et 7J/7, capable de lui donner des conseils...

### **Le soir du 16/11/11**

#### **Guéguerre entre pharmaciens**

Les pharmaciens d'officine se déclarent la guerre. Le point de discorde est la décision de réduire la marge de bénéfice à 5% pour certains médicaments.

La Fédération nationale des syndicats des pharmaciens du Maroc vit une crise de gestion sans précédent. Cette instance professionnelle se trouve actuellement avec deux présidents à sa tête. Une situation qui ne joue pas en faveur de la profession...

### **Le matin du 24/11/11**

#### **C'est tout un secteur qui est au bord de la faillite**

**Les conditions de travail des pharmaciens au Maroc sont de plus en plus difficiles. Oualid Amri, président du Syndicat des pharmaciens de Casablanca et premier vice-président et président par intérim de la Fédération nationale des Syndicats des Pharmaciens au Maroc, nous parle de la situation du secteur.**

**LE MATIN : Après un «âge d'or», quelle situation vivent actuellement les pharmaciens des officines ?**

**OUALID AMRI :** Aujourd'hui, le secteur de la pharmacie d'officine est sinistré. Nous traversons une crise sans pareil. En 1997, nous avions 2 000 pharmacies au Maroc avec un chiffre d'affaires annuel moyen de 2 millions de DH.

Contrairement à ce que l'on croit, le prix du médicament de 1997 à 2011 n'a pratiquement jamais augmenté (nous avons toujours eu les mêmes prix). Pis encore, nous assistons aujourd'hui à une baisse des prix, et en même temps, l'arrivée de beaucoup de génériques pour que le prix du médicament devienne abordable à tous les citoyens. En parallèle, le nombre de pharmacies est passé de 2 000 à 12 000. Sans oublier le coût de la vie qui a explosé à tous les niveaux. En conclusion, et sans être économiste, on peut facilement comprendre que le pharmacien s'est appauvri, le secteur est sinistré et que toute une profession est en péril (le chiffre d'affaires qui était partagé entre 2 000 pharmaciens en 1997 est aujourd'hui divisé sur 12 000, avec un coût de la vie et une inflation énorme).

**La vie éco du 25/11/11**

**Médical expo 2012 : 30000 visiteurs professionnels attendus**

L'édition 2012 de Medical Expo, salon international de la santé, se tiendra du 12 au 15 janvier à l'office des foires et expositions de Casablanca. Cette édition a un cachet particulier : 12 ministres de la santé des pays africains, des directeurs des médicaments des pays francophones et plusieurs conseils de l'ordre des professionnels sont invités. 30000 visiteurs professionnels.